



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 27 octobre 2022

### **Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration de la ville de Poitiers : bilan et perspectives**

En 2021, le ministère de l'Intérieur et la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés ont mis en place les Territoires d'Intégration, déclinés en contrats territoriaux d'accueil et d'intégration (CTAI) afin d'accompagner les collectivités territoriales volontaires pour déployer une stratégie d'ensemble, à partir d'actions concrètes, en faveur de l'intégration des primo-arrivants et des bénéficiaires de la protection internationale.

Le CTAI répond, en partie, aux enjeux portés par la Ville de Poitiers, ville accueillante, engagée pour garantir l'accès aux droits de toutes et tous.

Dans ce cadre, la préfecture de la Vienne et la ville de Poitiers ont signé le CTAI de Poitiers le 21 octobre 2021.

En choisissant d'être territoire d'intégration, la ville de Poitiers se mobilise, en lien avec les services de l'État, afin :

- de participer à la mise en place d'une coordination efficiente des acteurs locaux pour accompagner au mieux les réfugiés et les primo-arrivants dans leur parcours d'intégration ;
- d'initier des actions innovantes au bénéfice de ces publics.

Le soutien de l'État au CTAI de la ville de Poitiers est conséquent avec un financement de 200 000 € en 2021 :

- 150 000 € pour financer le poste de coordonnateur et accompagner les actions des opérateurs au profit des personnes bénéficiaires de la protection internationale ;
- 50 000 € accordés à l'association Toit du monde pour soutenir les actions en direction des primo-arrivants.

Les actions s'inscrivent dans les priorités de la stratégie nationale d'accueil et d'intégration des réfugiés et des primo-arrivants qui vise à lever les freins dans l'accès aux soins, aux droits, au logement, à la formation linguistique, à l'emploi et aux offres sportives et culturelles, tout en s'assurant du respect des valeurs de la République.

Six porteurs de projets ont été sélectionnés pour accompagner le parcours d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale : Coallia, Audacia, Indigo Formation, L'Astre en Moi, l'Ufolep de la Vienne et le Centre d'animation de Beaulieu.

Contact presse

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Les actions proposées sont plurielles et portent notamment sur l'accompagnement des situations de vulnérabilité, avec une prise en charge des troubles éventuels de la santé mentale, de l'accès au logement en colocation en articulation avec un dispositif d'accompagnement vers la formation et l'emploi, des ateliers linguistiques pour une meilleure maîtrise de langue à visée intégrative et d'insertion professionnelle mais aussi le développement de la pratique sportive autour du « sport santé » et de la connaissance du patrimoine local.

Au-delà du dispositif d'accompagnement des bénéficiaires de la protection internationale, des actions sont également financées et conduites à destination des primo-arrivants – portées par l'association Toit du Monde :

- Accès aux droits,
- Ateliers sociolinguistiques et médiation numérique,
- Ateliers sociolinguistiques : quartiers prioritaires de la ville,
- Apprentissage de la langue et d'accès à l'emploi ouverte prioritairement aux femmes,
- Apprentissage de la langue et d'accès à l'emploi ouverte aux personnes en insertion dans le domaine du bâtiment,
- Apprentissage de la langue et d'accès à l'emploi ouverte aux personnes en insertion dans le domaine de la restauration,
- Université Populaire des Parents.

Les actions seront évaluées, en prenant appui sur des temps d'échange entre les acteurs du territoire. Elles seront susceptibles d'être prolongées ou amendées en 2022 au regard de la plus-value apportée dans le parcours d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale et des primo-arrivants.

En 2021, nous avons accueilli dans la Vienne 229 nouveaux bénéficiaires de la protection internationale signataires d'un contrat d'intégration républicaine.

Contact presse  
Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers